

Labo piraté : à Vannes , la riposte s'organise



Olivier Kerrand, président d'Océalab. Le laboratoire d'analyses médicales a adressé un courrier à 121 669 personnes pour les prévenir que des données les concernant ont fuité sur le web. (Photo Loïc Berthy)

Lecture : 3 minutes.

Le laboratoire d'analyses médicales Océalab, dont les données ont fuité, a averti individuellement tous les patients morbihannais concernés. Une semaine après la révélation de ce piratage inédit en France, près de 300 plaintes ont été déposées et les appels affluent auprès des services de police.

Le laboratoire d'analyses médicales de Vannes Océalab, qui concentrent à lui seul un quart des 500 000 données de patients piratées en France, a adressé en début de semaine un courrier à tous ses patients concernés par la fuite de leurs données personnelles (identité, numéro de sécurité sociale, de téléphone, traitement médicamenteux habituel). Ils sont 121 669, un chiffre qui n'a pas évolué depuis la semaine dernière et qui n'a pas de raison de le faire. C'est une obligation assignée par la Cnil. 9 800 autres courriers ont été adressés aux médecins et spécialistes qui avaient adressé ces patients au laboratoire. « Les courriers ont été envoyés en " lettre suivie " de manière à être certain que tout le monde a bien été contacté », indique Olivier Kerrand, président d'Océalab.

200 à 300 plaintes déposées

À ce jour, 150 plaintes ont été enregistrées dans les services de gendarmerie du Morbihan. Une centaine l'a été auprès du commissariat de Vannes. C'est encore peu au regard du nombre de personnes touchées par le piratage. « Mais potentiellement, plusieurs dizaines de milliers de plaintes sont possibles », indique le lieutenant-colonel Greneche, responsable de la cellule de renseignements des gendarmes du Morbihan. Le militaire conseille d'attendre le courrier d'Océalab avant de remplir une pré-plainte en ligne qui permet d'obtenir un rendez-vous. « La plainte a été modélisée donc elle est assez rapide à recueillir par nos services », assure de son côté le commandant Yannick Le Barre, adjoint au chef de circonscription de police de Vannes.

Le 17 pris d'assaut

La gendarmerie du Morbihan a mis en ligne des conseils pratiques sur sa page Facebook. Très nombreuses sont les personnes qui composent le 17 pour obtenir des renseignements sur les démarches à suivre. « Or c'est un numéro d'urgence et cela obère nos capacités d'intervention. Il est donc préférable de composer le numéro à dix chiffres des brigades », conseille le lieutenant-colonel Greneche.

Une page Facebook qui rassemble les victimes

Il y a une semaine, une page Facebook « Dossier Océalab Morbihan » a été créée pour rassembler les personnes qui pensent avoir été victimes du piratage. « L'idée, c'est de répondre aux questions que les gens se posent et de renvoyer vers des sites officiels comme celui de la Cnil », explique Philippe Z., l'administrateur du site. À ce stade, il n'y a pas d'action collective de lancée devant la justice « mais en toute logique c'est ce à quoi on devrait aboutir, même si ce n'est pas l'objet de notre groupe », indique le retraité, âgé de 65 ans.

Une note provisoire à 400 000 € pour le labo

Le laboratoire Océalab, 180 salariés, présent dans cinq villes du Sud Morbihan, a dépensé 200 000 € dans l'envoi des courriers à ses patients. Il devrait consacrer a minima autant d'argent pour les honoraires de la société de conseils en cybersécurité Veyan et dans le cabinet d'avocats spécialisés qui l'assistent dans la gestion de la crise.

Des étudiants recrutés pour répondre aux mails

Océalab a mis un point d'honneur à répondre à tous les mails qui lui ont été adressés par des patients inquiets. « Parfois avec un ou deux jours de retard, mais on l'a fait systématiquement », assure Olivier Kerrand. Face à l'afflux de demandes - « On a reçu 700 mails en quelques jours » -, le laboratoire a eu recours à des étudiants, le week-end passé, pour répondre à toutes les sollicitations. Tout le monde ne se montre pas compréhensif et quelques appels ou messages « insultants » ont été proférés.

Le laboratoire se dit « victime »

« Je comprends parfaitement la colère et la frustration dont font part certains patients. Mais c'est le laboratoire qui est la première victime dans la mesure où nous avons été dans l'impossibilité totale d'empêcher ce piratage ». Le président d'Océalab évoque une erreur qui aurait été commise lors de la migration de données à l'occasion d'un changement de logiciel. La plainte du laboratoire a été déposée auprès du parquet de Paris.